

www.cc-bievre-est.fr

Bièvre  **est**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport d'activités 2008



EDITO

Impliquer toutes les communes

Année électorale, 2008 a principalement été marquée par l'installation du nouveau conseil communautaire, des Vice-présidents et des commissions. Il s'agissait d'une année charnière pour apprendre à nous connaître, travailler ensemble et commencer à esquisser les priorités du mandat.

Comme je l'avais souhaité lors de mon élection, nous avons procédé à la modification de nos statuts pour tenir compte de la dynamique démographique et impliquer toutes les communes dans les projets intercommunaux et dans la stratégie de développement du territoire. Désormais, plus de 20 % des élus municipaux sont délégués communautaires et chaque commune dispose d'un Vice-président. C'est indispensable pour rendre toutes les communes actrices de leur territoire.

Parmi nos premières actions, nous avons élargi nos compétences pour apporter notre soutien à deux manifestations culturelles intéressant l'ensemble du territoire (Le Ticket Culture en Bièvre Est et Le Chapiteau de l'Isère) et pour pouvoir intervenir sur la compétence transport et déplacement. Financer un parking de covoiturage ou aménager les parkings de gares font d'ores et déjà partie de nos priorités. C'est incontournable pour accompagner l'évolution de notre territoire et répondre au plus près aux besoins des habitants.

Didier Rambaud

Président de la communauté de communes
de Bièvre Est



Sommaire

P4-5 La dynamique politique

P6-7 Aménager l'espace
et développer les atouts économiques

P8-9 Améliorer la vie quotidienne

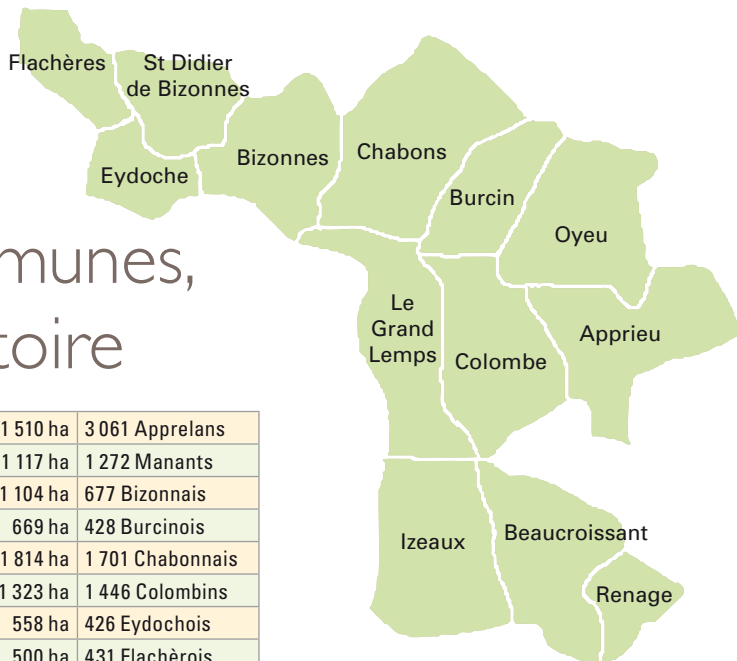
P10-11 Préserver l'environnement
Financer les services aux habitants et les projets

P12 Administration générale

Rapport d'activités 2008

Communauté de communes de Bièvre Est – Parc d'activités Bièvre Dauphine – 953 rue Augustin Blanchet – 38690 Colombe • Tél. 04 76 06 10 94 - Fax : 04 76 06 40 98 - Courriel : contact@cc-bievre-est.fr • SITE INTERNET : www.cc-bievre-est.fr • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Didier Rambaud • RÉDACTION : service communication • CRÉDIT PHOTOS : Cédric Durand, DR • RÉALISATION : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps • IMPRESSION : imprimerie des Eaux Claires • Tiré à 600 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.

13 communes, un territoire



Apprieu	1 510 ha	3 061 Apprelans
Beaucroissant	1 117 ha	1 272 Manants
Bizonnes	1 104 ha	677 Bizonnais
Burcin	669 ha	428 Burcinois
Chabons	1 814 ha	1 701 Chabonnais
Colombe	1 323 ha	1 446 Colombins
Eydoche	558 ha	426 Eydochois
Flachères	500 ha	431 Flachérois
Izeaux	1 554 ha	2 080 Uzelots
Le Grand-Lemps	1 290 ha	2 802 Lempsichois
Oyeu	1 263 ha	870 Oyentins
Renage	510 ha	3 601 Renageois
St-Didier-de-Bizonnes	720 ha	240 Sandiéraux

】 CARTE D'IDENTITÉ

13 communes

14 000 hectares

19 035 habitants

Les compétences intercommunales

Aménager l'espace et développer les atouts économiques

- Promotion économique du territoire
- Commercialisation des zones ou parc d'activités existants
- Création et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aide à la création, au soutien et à l'animation des unions commerciales et artisanales
- Participation à l'élaboration du Schéma de COhérence Territorial (SCOT) de la région grenobloise
- Adhésion au contrat de développement Rhône-Alpes
- Soutien à la réalisation d'un point de vente agricole
- Réalisation de réserves foncières

Améliorer la vie quotidienne

- Gestion du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Construction, entretien et fonctionnement de la médiathèque tête de réseau
- Mise en réseau des bibliothèques du territoire
- Aménagement et entretien des parkings de gares
- Partenariat pour la réalisation de parkings de covoiturage
- Initiation et formation aux technologies de l'informatique et de la communication
- Maîtrise d'ouvrage et financement d'études sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille

Préserver l'environnement

- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Contrôle des assainissements non collectifs
- Participation aux travaux des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Maîtrise d'ouvrage pour les communes



2008, année électorale

Les délégués communautaires sont élus par les conseils municipaux. La représentation des communes au sein du conseil communautaire se fait en fonction du seuil de population de la commune. Chaque commune dispose au minimum de deux sièges, auxquels s'ajoute un siège supplémentaire par tranche de 500 habitants au-delà de 1000 habitants. En 2008, le renouvellement des conseils municipaux a engendré le renouvellement des délégués communautaires.



Le Président

Didier Rambaud

*Vice-président
du Conseil général de l'Isère
Maire de Chabons*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de la communauté de communes de Bièvre Est est composé de 45 membres dont le Président et 13 Vice-présidents, élus pour une durée de 6 ans, ils sont en poste jusqu'en 2014. En 2008, les statuts ont évolué. Chaque commune dispose désormais d'un Vice-président.

Les Vice-présidents



1^{er}

Pier Luigi Olivieri
*Transport
et services au public
Maire de Renage*



2^e

Jean-François Perrin
*Economie
Maire de
Le Grand-Lemps*



3^e

Joseph Charvet
*Gestion des déchets
et des travaux
Maire de Bizonnes*



4^e

Georges Ferreri
*Logement
Maire d'Apprieu*



5^e

Robert Douillet
*Agriculture,
environnement
et gens du voyage
Maire de Colombe*



6^e

Philippe Glandu
*Lecture publique
Adjoint au Maire
d'Eydoche*



7^e

Christophe Nicoud
*Eau et assainissement
Conseiller municipal
de Beaucroissant*



8^e

Armand Quillon
*Communication
et patrimoine
Maire de Flachères*



9e
Eric Caretti
*Budget et
 moyens généraux*
 Adjoint au Maire
 d'Apprieu



10e
Paul Barbagallo
*Commerce
 et artisanat*
 Conseiller municipal
 d'Izeaux



11e
Yann Léger
*Aménagement
 de l'espace*
 Adjoint au Maire
 de Saint-Didier-
 de-Bizonnes



12e
François Guétaz
*Développement
 durable*
 Maire de Burcin



13e
Jean-Noël Piotin
*Mutualisation des
 moyens et services*
 Maire d'Oyeu

2008 LES CHIFFRES CLÉS

- 45** délégués communautaires élus
- 30** suppléants
- 14** commissions,
 soit plus de **120** élus municipaux mobilisés
- 9** conseils communautaires
- 90** délibérations votées
- 18** décisions du Président

Les conseillers

APPRIEU

Catherine Charton
 Jérôme Croce
 Jean-Pierre Laufray
 Dominique Pallier
 Gilles Suisse

BEUCROISSANT

Annabel Gravier
 Francis Legrenzi

BIZONNES

René Gallifet

BURCIN

Monique Morel

CHABONS

Philippe Charléty
 Christine Mainguenaud
 José Nickel

COLOMBE

Gilles Ricouard
 Roger Valtat

EYDOCHE

Bernard Grollier

FLACHÈRES

Pascal Roy

IZEUX

Joël Gaillard
 Franck Hugon
 Anne-Marie Seinerer

LE GRAND-LEMPS

Marie Félix
 René Ferrand
 Guy Maltherre
 Frédérique Mancini

OYEU

Catherine Gullon

RENAME

Bruno Coronini
 Amélie Girerd
 Pierre Katchadourian
 Michel Pellissier
 Mickaël Richard
 Dominique Roybon

SAINT-DIDIER

DE-BIZONNES
 Joëlle Anglereaux



Aménager l'espace et développer les atouts économiques

1 Lancement du SCOT

Composé de 243 communes réparties en intercommunalités, le schéma directeur de la région urbaine grenobloise donne un cadre cohérent au développement et à l'organisation des territoires, dont Bièvre Est. Un premier bilan réalisé en 2007 a confirmé la volonté des territoires d'organiser la région grenobloise en territoires équilibrés et autonomes. Pour définir les grands principes d'aménagement pour les années 2010-2030, l'élaboration d'un Schéma de COhérence Territoriale, remplaçant le schéma directeur, a été lancé en 2008.

A terme, il s'imposera aux territoires tout en prenant en compte les spécificités locales. Les 3 grandes orientations majeures proposées :

- préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles
- favoriser l'émergence de territoires équilibrés et solidaires
- renforcer les pôles urbains.

COLOMBE

Extension de la zone d'activités La Bertine

Située le long de l'autoroute A 43, la ZA de La Bertine accueille différentes entreprises. Dans le cadre de son extension, la communauté de communes a réalisé des travaux de viabilisation de deux lots inscrits sur une assiette foncière totale de 18 000 m². Ces terrains sont dédiés à des ateliers locatifs pour des activités artisanales. Coût de l'opération : 464 000 € HT

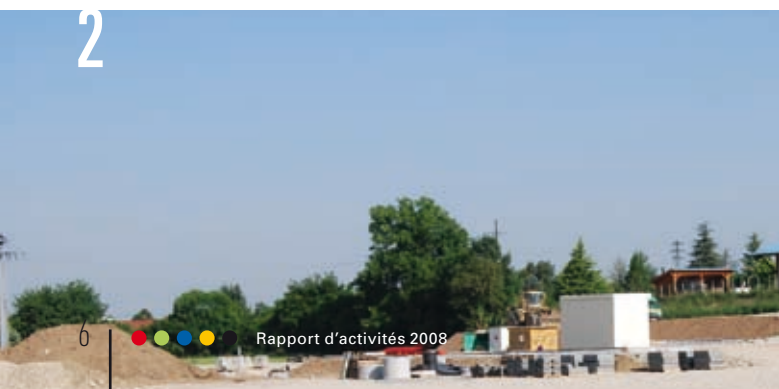
LE GRAND-LEMPES

Installation de Saméca dans la ZA Les Chaumes

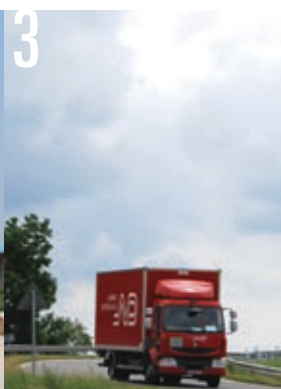
L'entreprise Saméca est spécialisée dans la maintenance de centrales à béton et la fabrication de pièces pour aménager et améliorer la sécurité de celles-ci. Employant 10 personnes, elle connaît une forte croissance.

Le projet comprend l'acquisition de 2 lots pour une surface totale d'environ 3 870 m² avec un bâtiment d'une surface de 978 m² dont 668 m² d'atelier, 110 m² de bureaux et 200 m² pour location à un artisan.

2



3





4

2 IZEAUX

Réhabilitation et extension de la zone d'activités Le Grand Champ

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la ZA Le Grand Champ seront réalisés au cours du premier semestre 2009. Les travaux comprendront la rénovation de la chaussée existante, la création de trottoirs, la réalisation de voies d'accès et l'extension de 2 hectares de la zone en 5 lots viabilisés d'une surface de 1 966 m² à 4 640 m². Ces lots sont en cours de commercialisation.

Coût de l'opération : 510 000 € HT

3 APPRIEU/COLOMBE

Pose de la signalétique sur le parc d'activités Bièvre Dauphine

Réalisée en partenariat avec le Pays de Bièvre-Valloire, la signalétique du parc d'activités est installée. Totems, relais d'information service, plaques de rue, panneaux d'entrée d'entreprise et panneaux 4x3 habillent désormais le parc. Cela facilite la circulation et valorise le dynamisme économique des entreprises sur site. A terme, cette signalétique sera déclinée sur les différentes zones d'activités du territoire. Coût de l'opération : 85 260 € HT

4 APPRIEU/COLOMBE

Extension du parc d'activités Bièvre Dauphine

Les premiers lots de l'extension de 20 hectares du parc d'activités Bièvre Dauphine seront prochainement vendus à différentes entreprises. Pour accélérer leur installation, une voie reliant les giratoires Nord et Sud est réalisée en plusieurs tronçons. Le premier tronçon est en chantier à partir du giratoire Nord. Le restant de la voirie sera entrepris lors de la vente des lots suivants. Coût de l'opération : 980 000 € HT

5 APPRIEU

Soutien à la création d'un point de vente agricole

Dans le cadre de l'extension du parc d'activités Bièvre Dauphine, Bièvre Est pallie la réduction des terrains agricoles par une indemnisation des pertes d'exploitation des agriculteurs, une compensation foncière et un soutien dans leurs stratégies de diversification. De cette volonté de valorisation des produits agricoles locaux, est né le bouquet paysan en 2005. Le magasin provisoire sera remplacé par un nouvel espace de vente, réalisé par la collectivité puis mis en location, à proximité de sa localisation actuelle. Le cabinet d'architecte Tandem est retenu. Coût estimatif de l'opération : 640 000 € HT



5





Convention logement le 1^{er} juillet en mairie d'Apprieu

Améliorer la vie quotidienne

1 Les attributions de logements adaptés

Mis en place dans le cadre du programme local de l'habitat (Plh), le comité local de l'habitat (Clh) a enregistré 221 demandeurs de logements sociaux. 47 attributions de logements sociaux ont été effectuées par les bailleurs sociaux (hors attribution Sdh). 6 attributions par le Clh pour le parc de logements très social.

Extension de la compétence transport-déplacements

Pour participer au financement du parking de covoiturage réalisé par la communauté du Pays Voironnais à proximité de l'échangeur autoroutier et dans le cadre de l'aménagement futur des parkings gares des communes de Le Grand-Lemps et Chabons, la communauté de communes étend sa compétence transport-déplacement.

2 Ouverture des aires d'accueil des gens du voyage

Après Beaucroissant et Colombe en 2007, l'aire d'accueil d'Apprieu est ouverte à son tour. Elle est composée de 5 emplacements, soit 10 caravanes. Elle accueillera des groupes de gens du voyage pour une durée maximum n'excédant pas 9 mois. Par ailleurs, la mise en service de l'aire de Le Grand-Lemps sera effective en 2009. Conjointement à cette dernière, deux terrains familiaux ont été réalisés et accueillent désormais deux familles stationnées sur la commune depuis plusieurs mois.

3 Transfert de la bibliothèque municipale de Le Grand-Lemps

Pour améliorer l'offre culturelle sur le territoire, les communes ont transféré à la communauté de communes la compétence «construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels» au cours de l'été 2007. Pour se doter des moyens nécessaires à la création du service, la bibliothèque municipale de Le Grand-Lemps est transférée à la communauté de communes. Cette dernière poursuit l'exploitation de ce service pour une période temporaire s'étalant du 1^{er} janvier 2008 à la date de mise en service de la médiathèque tête de réseau.

Animation scolaire réalisée le 18 mars





4 La lecture publique au service du réseau

Positionné sur l'accès pour tous à l'information, le réseau de bibliothèques de Bièvre Est se tourne vers l'usage des nouvelles technologies. En préalable à la gestion informatisée des collections des bibliothèques du réseau, une initiation des bénévoles et salariés à l'usage des nouvelles technologies a été réalisée. 36 personnes ont été formées à l'utilisation de l'outil informatique bureautique, 12 au système d'indexation utilisé par les bibliothèques et 12 à la reprise de notices catalographiques.

Pour élargir l'accès des publics à la lecture, plusieurs actions ont également été initiées hors les murs dont les journées du patrimoine et Lire en Fête. Pour cette dernière, des lectures étaient réalisées sur la ligne SnCF Le Grand-Lemps-Grenoble.

Maintenance et évolution des parcs informatiques

La collectivité est intervenue sur 35 sites (mairies, écoles, bibliothèques, syndicat des eaux d'Apprieu, Sigmas, service foire de la mairie de Beaucroissant et siège de la communauté de communes), soit 289 PC et 8 serveurs. Dans le détail : 610h dans les écoles, 1030h dans les mairies et annexes et 713h pour la communauté de communes.

1^{ère} session de formation des bénévoles



5 Une nouvelle compétence pour soutenir le développement culturel

Pour faire face à la relative faiblesse de l'offre culturelle en Bièvre Est, la communauté de communes étend ses compétences pour apporter son soutien à certaines manifestations culturelles intéressantes du territoire et contribuant à son rayonnement extérieur, en commençant par deux événements culturels majeurs : Le Ticket Culture en Bièvre Est, organisé par le Syndicat intercommunal pour la gestion mixte de l'animation sociale (Sigmas) et Le Chapiteau de l'Isère, organisés par le Conseil général de l'Isère.

6 Une nouvelle compétence pour la réalisation d'un diagnostic petite enfance

Pour répondre au plus près aux attentes des usagers, la collectivité étend ses compétences à « maîtrise d'ouvrage et financement de toute étude sociale portant sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille ». Elle se donne ainsi les moyens de financer un diagnostic petite enfance en 2009.



Préserver l'environnement

La collecte en chiffres

Les ordures ménagères

5 060,42 tonnes (+ 0,1%) collectées par une entreprise extérieure, soit 266 kg/ par habitant. Le coût de la collecte s'élève à 82,03 €/tonne HT.

La collecte sélective

176,10 tonnes d'emballages collectés en régie sur les 44 points d'apport volontaire, avec un taux de refus de 19,31%.

518,26 tonnes de journaux magazines collectés en régie avec un taux de refus de 0,04 %.

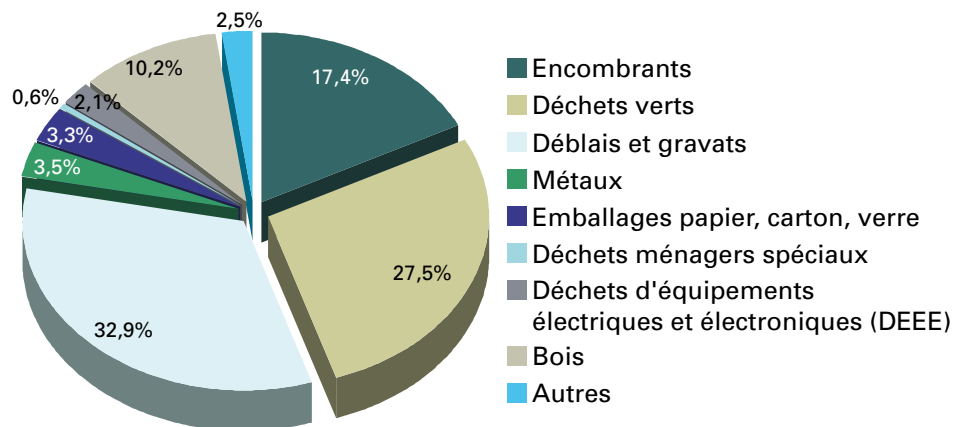
617,38 tonnes de verre collecté par une entreprise extérieure. Le coût de la collecte s'élève à 43,82 €/tonne HT.



Les déchèteries

5 392,50 tonnes de déchets collectés dans les 3 déchèteries (Apprieu, Beaucroissant et Chabons) gérées en régie.

Dans le détail :



2008 LES FAITS MARQUANTS

L'entretien des espaces verts

48 200 m² de terrain entretenus par le service des espaces verts sur le parc d'activités Bièvre Dauphine et les zones d'activités intercommunales.

Le contrôle des assainissements non collectifs

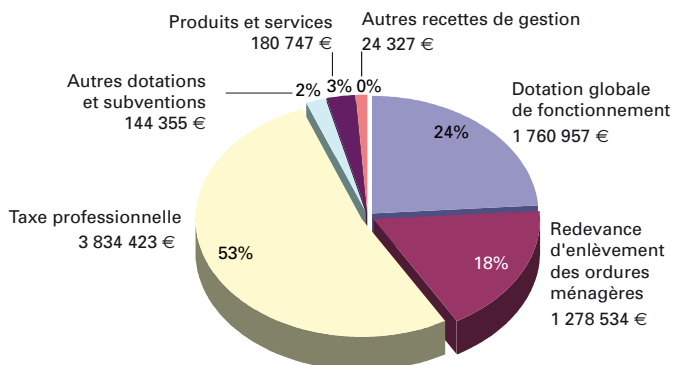
91 installations contrôlées sur la commune de Beaucroissant.



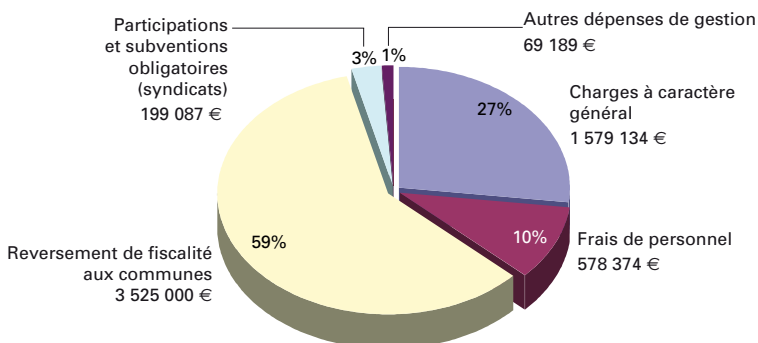
Financer les services aux habitants et les projets

Fonctionnement

Structure des recettes de gestion

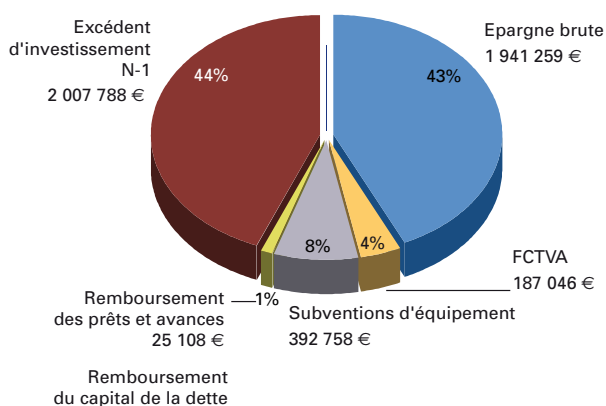


Structure des dépenses de gestion

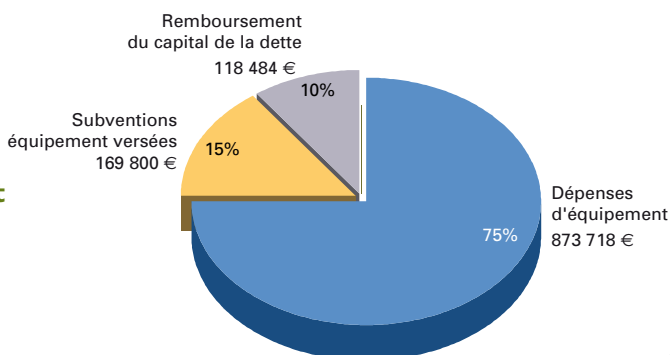


Investissement

Structure des recettes d'investissement



Structure des dépenses d'investissement





Administration générale

Réalisation du siège administratif

Premier bâtiment du pôle de services en cours de création sur le Parc d'activités Bièvre Dauphine à Colombe, le siège profitera d'une situation privilégiée, bénéficiant ainsi d'une position identifiable, d'un accès facilité et d'une image dynamique conférée par la présence de nombreuses entreprises.

Le projet de construction devra intégrer des préoccupations environnementales fortes. La collectivité étant dans une démarche de développement durable, le projet devra respecter des objectifs de très haute performance énergétique.

Coût de l'opération : 2 109 900 € HT

Les moyens humains

Pour mettre en œuvre la dynamique politique définie par les élus communautaire, la collectivité emploie 19 agents (16 agents titulaires et 3 contractuelles). Dans le détail :

Filière administrative : 9 agents dont un agent à 22h et un agent à 30h

Filière technique : 10 agents dont deux agents à 28h et un agent à 4h.

DES CONSULTANCES GRATUITES

Depuis 2001, la collectivité propose au public des permanences gratuites.

Consultance architecturale : 80 entretiens en consultation architecturale réalisés au cours de l'année par Marc Vauquois.

Permanence juridique : 83 entretiens aux permanences juridiques assurées par Maître Michèle Girot-Marc.

Les fonds de concours

Pour renforcer la solidarité intercommunale et soutenir les communes dans leur développement, des fonds de concours sont versés à ces dernières selon différents critères.

Les subventions accordées :

- 61 915 € à la commune d'Izeaux pour la réalisation du centre de loisirs,
- 17 732 € à la commune de Renage pour la rénovation de la crèche Les Lucioles,
- 17 583 € à la commune de Flachères pour la réalisation d'un local social,
- 16 500 € à la commune de Le Grand-Lemps pour la rénovation des courts de tennis,
- 6 681 € à la commune de Le Grand-Lemps pour la réhabilitation de la halte-garderie.



Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine - 953 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe

T : 04 76 06 10 94 - F : 04 76 06 40 98

www.cc-bievre-est.fr